

Quels recours en cas d'impayés en EHPAD ?

Prévenir et savoir agir face aux impayés

Cette formation est proposée sur 1 journée en présentiel à Paris, à distance ou en intra-établissement pour une équipe. Elle aborde le fonctionnement financier général d'un établissement gérontologique puis les différentes manières de prévenir et de répondre aux impayés.

Date d'actualisation du document : 4 février 2026

Modalité pédagogique :

Mixte

Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour préciser votre besoin : handicap@anfg.fr

Durée:

7.00 heures - 1.00 jours

Délais d'accès :

3 semaines

Profils des stagiaires

- Personnel administratif – personnel d'encadrement EHPAD

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- 1. Connaître le fonctionnement financier d'un EHPAD
- 2. Savoir agir en cas d'impayés

Contenu de la formation

- Jour 1 - matin (1h30) - Présentation du fonctionnement financier d'un Ehpad (objectif 1)
 - Présentation générale
 - Le prix de l'hébergement
 - Le forfait dépendance
 - Le forfait soins
- Jour 1 - matin (2h00) - Les ressources et aides pour les résidents ? (objectif 1)
 - Présentation générale des ressources et aides
 - Les aides "directes"
 - Les aides "indirectes"
- Jour 1 - après-midi (1h30) - Comment prévenir les impayés ? (objectif 2)
 - Présentation des méthodes
 - Le dossier de préadmission
 - Le contrat de séjour
 - Les garanties

Association Nationale de Formation en Gérontologie

105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: info@anfg.fr
Tel: +33482854958



- Jour 1 - après-midi (2h00) - Quelles démarches en cas d'impayés ? (objectif 2)
 - Présentation des démarches possibles
 - Les solutions à l'amiable
 - Les relances et mises en demeure
 - Le recours au médiateur
 - Le recours devant le juge des affaires familiales
 - Cessation des obligations en matière d'hébergement et d'accompagnement

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Conception et animation : Directrice établissement gérontologique et consultante ESSMS, formateur en gestion finance
Assistance technique et pédagogique : direction de l'ANFG

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (Accessibilité aux personnes handicapées - nous contacter pour adaptation des conditions d'accueil)
- Brainstorming en début de formation dans le but de recenser les idées des stagiaires sur le thème abordé
- Espace apprenant personnel sur la plateforme numérique de l'ANFG
- Support théorique
- Mises en situation inspirées de cas jurisprudentiels, articles de presse / faits d'actualité
- Echanges d'expériences vécues
- Présentiel : Remise des documents pédagogiques sur clé USB en fin de formation
- Distanciel : Remise des documents pédagogiques sur l'espace apprenant

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Evaluation de la qualité de la formation

Taux de satisfaction des apprenants.

Prix indicatif de la formation inter-établissement par personne (nous contacter pour le tarif intra et le tarif demandeur d'emploi)

595.00 € par personne

Contact

Association Nationale de Formation en Gérontologie
Siret : 48212210800046
Numéro d'activité : 84260342926
105 rue des Mourettes
26000 Valence
Téléphone : +33482854958
Email : info@anfg.fr

Association Nationale de Formation en Gérontologie

105 rue des Mourettes

26000 Valence

Email: info@anfg.fr

Tel: +33482854958

